

Le Manitoba *va* *de l'avant*

Plan économique quinquennal du Manitoba

*créer des
emplois*

*les soins
de santé*

*l'éducation et
la formation*

Plan économique quinquennal du Manitoba

Le Plan économique quinquennal du Manitoba tire parti d'une base solide de stabilité budgétaire et d'investissements stratégiques dans les services essentiels, l'infrastructure et la réduction de la dette. Ce plan fait croître l'économie, soutient les familles et met le Manitoba en excellente position, orientée vers l'avenir.

Les économies du monde entier sont durement touchées par le pire ralentissement économique depuis la Seconde Guerre mondiale. L'économie stable du Manitoba a protégé notre province des effets les plus néfastes de la récession mondiale, mais le Manitoba ressent les répercussions du repli du marché international. Comme d'autres provinces, le Manitoba fait face à une insuffisance budgétaire.

Ce plan permettra au Manitoba de retourner à un solde positif tout en continuant de soutenir les familles et d'investir dans le renforcement de l'économie.

Le Plan économique quinquennal du Manitoba :

- 1. Investit dans les services de première ligne essentiels :** en continuant d'améliorer les soins de santé, l'éducation, la formation professionnelle, les services de police et les soutiens aux familles.*
- 2. Stimule la croissance économique :** en développant et en améliorant l'infrastructure essentielle pour créer des emplois et en investissant dans l'innovation afin d'assurer un avenir prospère.*
- 3. Gère les dépenses publiques :** en limitant les dépenses gouvernementales de manière responsable afin que les priorités des Manitobains et Manitobaines passent en premier.*
- 4. Rétablit l'équilibre :** en retournant aux soldes positifs dès le Budget de 2014.*
- 5. Maintient l'abordabilité :** en faisant en sorte que le Manitoba demeure parmi les provinces les plus abordables pour vivre, travailler et élever une famille.*

Le Manitoba va de l'avant

Ce plan quinquennal stimule l'économie provinciale et jette les fondations de notre prospérité et de nos possibilités futures. L'économie mondiale commence à montrer des signes de redressement et, grâce à ce plan, le Manitoba est en bonne position pour devenir plus fort.

1. Investir dans les services de première ligne essentiels

Les Manitobains et Manitobaines ont cerné les priorités fondamentales et les services qui doivent être protégés, particulièrement dans un contexte d'économie fragile : les soins de santé, l'éducation et la formation professionnelle, les services de police et les soutiens aux familles. Ce plan affecte de nouvelles dépenses à ces priorités afin de permettre à la province d'aller de l'avant.

- Continuer de former plus de médecins et d'infirmiers et infirmières.
- Maintenir les investissements dans du nouveau matériel diagnostique et dans les programmes qui aident la population manitobaine à rester en bonne santé.
- Créer davantage de possibilités d'apprentissage et donner aux enfants et aux jeunes l'éducation et la formation professionnelle dont ils ont besoin pour s'épanouir dans une économie en expansion.
- Ajouter des centaines de places dans les garderies et faciliter la recherche de services de garde d'enfants grâce à un service en ligne.
- Continuer d'appuyer les services de police et les efforts de prévention de la criminalité qui aident à rendre nos collectivités plus sécuritaires.
- Continuer d'investir dans la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté Tout le monde à bord.

Le Budget de 2010 prévoit :

- **accroître le nombre de médecins et d'infirmières et infirmiers en formation cette année;**
- **augmenter de 4,5 % le soutien opérationnel des universités et des collèges;**
- **augmenter de près de 3 % le financement des écoles publiques;**
- **augmenter le nombre de places en garderie à l'échelle de la province;**
- **poursuivre la construction d'un centre anticancéreux régional et agrandir le Westman Regional Laboratory à Brandon;**
- **construire un nouveau centre d'intervention d'urgence en santé mentale, moderniser le service d'urgence du Centre des sciences de la santé, et procéder à la planification du nouvel hôpital pour femmes à Winnipeg;**
- **financer le nouvel hélicoptère du Service de police de Winnipeg en assumant les frais d'exploitation;**
- **fournir davantage de policiers et de procureurs, et d'emplacements supplémentaires pour le programme Lighthouse pour jeunes;**
- **soutenir le programme de cadets du Service de police de Winnipeg.**

**soutenir
l'innovation**

**maintenir
l'abordabilité**

2. Stimuler la croissance économique

Les investissements dans l'infrastructure créent des emplois et placent la province en bonne position en vue de la reprise économique mondiale. Soutenir l'innovation et l'économie verte aura des résultats positifs à long terme pour la province.

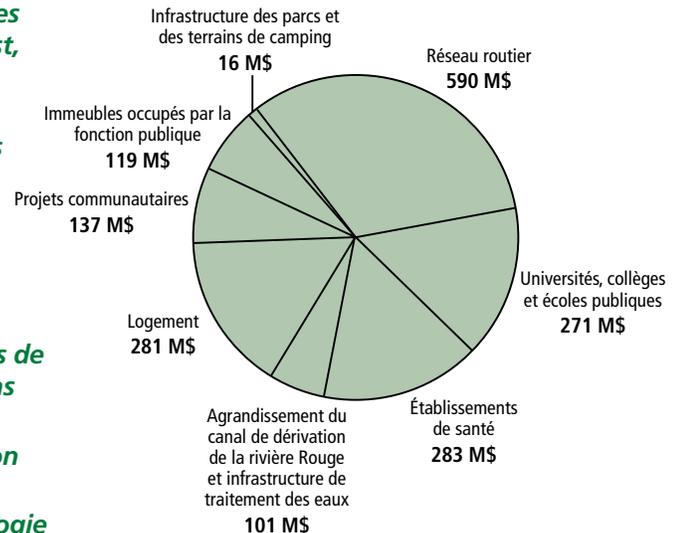
- Poursuivre le plan provincial de quatre milliards de dollars sur dix ans visant à améliorer le réseau routier, à faciliter le déplacement des Manitobains et Manitobaines sur les routes et à soutenir les entreprises et l'économie.
- Améliorer les installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées afin de protéger l'environnement, de fournir de l'eau propre et potable et d'aider les entreprises et les collectivités à grandir et à prospérer.
- Contribuer à la prospérité future de la province en développant des sources d'énergie propre et renouvelable pour la population manitobaine et nos importants marchés d'exportation – l'aménagement de la centrale électrique de Keeyask débutera bientôt et la nouvelle centrale de Wuskwatim produira de l'électricité l'an prochain.
- Ajouter 1 500 unités de logement social et améliorer les logements sociaux existants dans la province.
- Investir dans le réseau des routes d'hiver afin d'être en mesure d'acheminer des biens essentiels aux collectivités isolées et d'entamer la construction d'une route praticable en tout temps sur la rive est.

Le Budget de 2010 prévoit :

- **investir 1,8 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure – une augmentation de 90 % par rapport à 2008;**
- **affecter près de 600 millions de dollars cette année à des projets routiers, concernant notamment les routes n° 1 Est, n° 75 Sud, n° 2 et n° 6 Nord;**
- **investir dans le Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba afin d'appuyer des projets de recherche dans les domaines des sciences et de la santé;**
- **construire la voie CentrePort Canada, afin d'appuyer le développement du terminal intermodal de la province;**
- **achever les dernières étapes du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge;**
- **affecter 43 millions de dollars à l'amélioration des systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans les régions rurales et du nord du Manitoba;**
- **investir dans l'infrastructure du sud de Winnipeg en prévision de l'implantation du magasin IKEA;**
- **achever le centre de formation professionnelle et de technologie Len Evans au Collège communautaire Assiniboine à Brandon.**

Budget 2010 – Investissements dans l'infrastructure

Total : 1,8 milliard de dollars



Les investissements dans l'infrastructure créent des emplois et placent la province en bonne position en vue de la reprise économique mondiale.

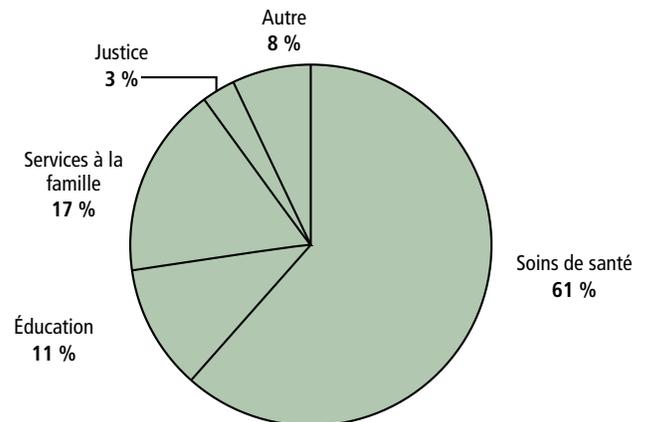
3. Gérer les dépenses publiques

Pour faire face aux effets de la récession mondiale, la Province réduira les dépenses d'un grand nombre de ministères afin d'orienter les ressources vers les services prioritaires que la population manitobaine considère comme les plus importants : les soins de santé, l'éducation et la formation professionnelle, les services de police et les soutiens aux familles. Depuis dix ans, la Province occupe le deuxième rang au Canada pour ce qui est de l'augmentation la plus faible des dépenses par habitant. Pendant les cinq années du plan, l'augmentation des dépenses relatives aux opérations fondamentales du gouvernement sera limitée à une moyenne annuelle de moins de 2 %, et les nouvelles dépenses prévues seront affectées aux services de première ligne.

Le Budget de 2010 prévoit :

- diminuer les budgets dans la moitié des ministères afin de dégager des ressources pour les priorités des Manitobains et Manitobaines;
- affecter 90 % des nouvelles dépenses à la santé, à l'éducation et à la formation professionnelle, aux services à la famille et à la justice;
- créer un nouveau réseau d'innovation dans le domaine de la santé en vue d'améliorer la prestation des services de soins de santé;
- réduire les émoluments des ministres et proposer un gel des salaires des députés et des hauts fonctionnaires;
- négocier une pause dans les augmentations salariales du secteur public.

Le Budget de 2010 affecte 90 % des augmentations de dépenses aux services de première ligne.



Pendant la durée du plan quinquennal, l'augmentation des dépenses relatives aux opérations fondamentales du gouvernement sera limitée à une moyenne annuelle de moins de 2 %, et les nouvelles dépenses prévues seront affectées aux services de première ligne.

4. Rétablir l'équilibre

Le Manitoba affronte cette récession mondiale en position de force après une décennie de budgets équilibrés. Même si l'économie de la province a mieux résisté que la plupart, le Manitoba fait face à une insuffisance budgétaire, comme d'autres gouvernements à l'échelle canadienne. Ce plan pluriannuel rétablira l'équilibre en cinq ans et permettra de dégager à nouveau un solde positif en 2014. Nous mettrons en œuvre des stratégies ciblées pour gérer le manque à gagner.

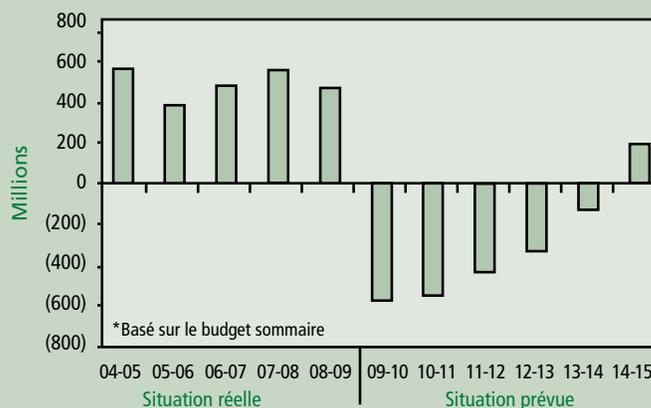
- Réduction d'un tiers du déficit budgétaire au cours des trois premières années du plan.
- Prélèvement de 600 millions de dollars du fonds de réserve pour les temps difficiles (le compte de stabilisation des revenus) afin de continuer à rembourser le principal et les intérêts de la dette contractée en raison du ralentissement économique.

Les projections économiques montrent qu'en faisant croître l'économie et en limitant raisonnablement les dépenses, on obtiendra une augmentation annuelle moyenne de moins de 2 % des dépenses gouvernementales et de 3,2 % des recettes. Cela permettra de dégager à nouveau un solde positif.

Dans le contexte présent, pour continuer à répondre aux exigences de la législation actuelle sur l'équilibre budgétaire, il faudrait imposer d'importantes réductions des services publics, procéder à des augmentations de taxes et d'impôts et supprimer les investissements de stimulation.

Notre plan est responsable du point de vue à la fois financier et social puisqu'il rétablit l'équilibre en cinq ans et harmonise les investissements prioritaires dans l'infrastructure et les services essentiels avec une gestion financière saine.

Situation du Manitoba en ce qui concerne les excédents et les déficits budgétaires 2004-2005 à 2014-2015*



Pour mettre en œuvre le plan quinquennal, le gouvernement proposera des modifications législatives prévoyant :

- l'obligation de combler l'insuffisance budgétaire en quatre ans et de parvenir de nouveau à un solde positif la cinquième année du plan;
- l'obligation légale de présenter des budgets équilibrés par la suite;
- un remboursement de la dette de façon plus énergique que ne l'exige la loi actuelle;
- le maintien du référendum obligatoire pour les augmentations de taxes ou d'impôts importants;
- la réduction des salaires des ministres et le gel de ceux des députés.

Gérer les effets de la récession mondiale sur une période de cinq ans au lieu de les absorber tous en une seule année permet de rétablir l'équilibre financier sans réduire de façon draconienne les services de première ligne. Cette méthode préserve les investissements importants qui, autrement, seraient menacés, y compris les suivants :

- augmentation du nombre de médecins et d'infirmières et infirmiers en formation, ce qui se traduit notamment par la classe d'étudiants en médecine la plus nombreuse dans l'histoire du Manitoba;
- soutien opérationnel pour de nouveaux appareils médicaux de haute technologie, par exemple l'appareil ARTISTE^{MC} qui offre un nouvel espoir aux patients dont le cancer serait autrement inopérable;
- travaux de construction concernant le centre anticancéreux régional de Brandon, la nouvelle maternité dans le sud de Winnipeg, le premier centre d'intervention d'urgence en santé mentale, et le centre de soins cardiaques d'excellence à l'Hôpital Saint-Boniface;
- financement pour le recrutement d'un plus grand nombre d'agents de police, d'aspirants-policiers et de procureurs, pour les programmes Lighthouse en faveur des jeunes et pour le nouvel hélicoptère du Service de police de Winnipeg;
- investissements en vue de créer des centaines de places de garderie dans des environnements sûrs et de haute qualité;
- travaux de construction scolaire un peu partout au Manitoba, y compris la construction d'écoles à Steinbach, à Winkler et à La Broquerie;
- subventions d'encouragement pour les divisions scolaires qui n'augmentent pas les impôts fonciers;
- appui pour les universités et les collèges qui contribueront à faire en sorte que le Manitoba continue d'occuper la troisième place au Canada en ce qui concerne les droits de scolarité les plus faibles;

- projets d'infrastructure visant à stimuler l'économie en créant 29 000 emplois directs et indirects un peu partout au Manitoba;
- travaux de voirie dans toutes les régions de la province, y compris des améliorations des routes n° 75 Sud, n° 1 Est, n° 2 et n° 6 Nord;
- limitation au taux d'inflation des augmentations de franchises du Régime d'assurance-médicaments.

Plan économique quinquennal du Manitoba

(millions de dollars)

	Prévisions de 2009-2010	Plan quinquennal				
		Budget de 2010-2011	Projections 2011-2012	Projections 2012-2013	Projections 2013-2014	Projections 2014-2015
RECETTES						
Opérations fondamentales du gouvernement	10 042	10 218	10 514	10 736	11 151	11 708
Autres entités comptables*	2 460	2 502	2 605	2 675	2 746	2 743
RECETTES TOTALES	12 502	12 720	13 119	13 411	13 897	14 451
DÉPENSES						
Programmes et services fondamentaux du gouvernement	10 644	10 755	11 037	11 156	11 372	11 598
Autres entités comptables*	2 413	2 510	2 530	2 600	2 671	2 668
DÉPENSES TOTALES	13 057	13 265	13 567	13 756	14 043	14 266
RECETTES NETTES SOMMAIRES (PERTE NETTE)	(555)	(545)	(448)	(345)	(146)	(185)

* Comprend les retraitements de consolidation.

Hypothèses économiques

- Le plan est fondé sur l'hypothèse d'une augmentation annuelle moyenne de 3,2 % des recettes totales et de 1,8 % des dépenses totales entre 2010-2011 et 2014-2015. On prévoit que les opérations fondamentales du gouvernement connaîtront une augmentation annuelle moyenne de 3,5 % des recettes et de 1,9 % des dépenses durant cette période de cinq ans.
- Les projections relatives aux recettes des opérations fondamentales du gouvernement sont conformes aux prévisions de croissance économique à court et moyen termes. Le renforcement progressif de l'économie internationale stimulera la production du Manitoba en 2010 et 2011. Les principales prévisions économiques suggèrent maintenant que d'ici 2012 ou 2013, les économies nationale et provinciale seront revenues à une phase d'expansion du cycle conjoncturel. À partir de 2013-2014, les projections de croissance des recettes autonomes sont basées sur les moyennes récentes de 2003-2004 à 2008-2009.

Grâce au Budget de 2010, la situation économique de la Province reste solide. L'approche financière du Manitoba lui a valu six améliorations de sa cote de crédit ces dix dernières années, une cote qui demeure élevée :

- Dominion Bond Rating Service : A (élevée)
- Moody's : Aa1
- Standard & Poor's : AA

Avec le Budget de 2010, on s'attend à ce que la dette nette du Manitoba atteigne 26,8 % du produit intérieur brut, comparativement à 32,9 % en 1999. Les frais de service de la dette devraient représenter 6 cents par dollar de recettes, soit moins de la moitié de ce qu'ils étaient il y a dix ans.

Cette approche pluriannuelle équilibrée trouve son pendant dans d'autres provinces ainsi qu'au gouvernement fédéral. On peut trouver d'autres renseignements sur la situation financière de la Province à l'adresse www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html.

Frais de service de la dette

Divisés par deux depuis 1999



Gérer les effets de la récession mondiale sur une période de cinq ans au lieu de les absorber tous en une seule année permet de rétablir l'équilibre financier sans réduire de façon draconienne les services de première ligne.

5. Maintenir l'abordabilité

Le Manitoba est l'endroit idéal pour vivre, faire des affaires, travailler et élever une famille. Le coût de la vie est bas et le niveau de vie est élevé. Le plan maintient les avantages du Manitoba sur le plan financier.

- Il maintient le cadre fiscal concurrentiel qui s'appuie sur les allègements fiscaux consentis depuis 1999, soit 723 millions de dollars pour permettre aux familles de prospérer et 422 millions de dollars pour aider les entreprises à croître et à se développer.
- Il affecte directement l'argent tiré de la taxe sur l'essence à des travaux de construction et d'amélioration du réseau routier qui contribuent à la création d'emplois et à la circulation efficace des biens et des services.
- Il continue d'appuyer les collectivités rurales et urbaines de la province afin qu'elles demeurent fortes et dynamiques.
- Il suscite la collaboration des partenaires communautaires afin d'améliorer le logement, l'éducation, la sécurité et la prévention de la criminalité, par l'entremise de programmes comme Quartiers vivants.

Le Budget de 2010 prévoit :

- offrir aux étudiants des collèges et des universités la possibilité de bénéficier plus tôt, alors qu'ils sont encore étudiants, d'une partie du remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité;
- offrir un crédit d'impôt pour alléger les coûts des traitements contre l'infertilité;
- lancer une nouvelle stratégie de protection des consommateurs;
- élargir l'admissibilité au crédit d'impôt pour la condition physique;
- faire en sorte que l'ensemble du coût de la vie et des taxes et impôts pour la population du Manitoba demeure l'un des meilleurs au Canada;
- supprimer définitivement l'impôt des petites entreprises et l'impôt général sur le capital des corporations;
- offrir aux entreprises qui investissent dans les nouvelles idées un crédit d'impôt pour la recherche et le développement partiellement remboursable;
- offrir des subventions d'encouragement aux divisions scolaires qui n'augmentent pas les impôts fonciers.

Au cours des cinq prochaines années, les Manitobains et Manitobaines feront face aux défis de la récession économique mondiale.

Ce plan quinquennal fournit des investissements réguliers et stables qui appuieront les services sur lesquels les familles comptent le plus, tout en permettant à la Province de retrouver l'équilibre.

Le plan, conjugué aux efforts des Manitobains et Manitobaines, aidera notre province à traverser la période de ralentissement économique mondial et à forger un avenir brillant et prospère.